

H-France Review Vol. 16 (November 2016), No. 248

Magali Rouquier, *L'Émergence des constructions clivées, pseudo-clivées et liées en français*. Paris: Classiques Garnier, 2014. 205 pp. Notes, tableaux, bibliographie, et index. 29.00€. (pb). ISBN 978-2-8124-3032-9

Review by Sylvie Bazin-Tacchella, Université de Lorraine.

Comme l'indique son titre, l'ouvrage de Magali Rouquier est consacré à l'émergence en français de trois types de constructions en *c'est*, définies dans l'introduction : la construction clivée, la construction pseudo-clivée et la construction « liée ».[1] Le cadre et les méthodes sont ceux de l'analyse distributionnelle, plus particulièrement de l'Approche pronominale, développée par Blanche-Benveniste et van den Eynde. L'étude s'appuie sur des corpus électroniques disponibles pour l'ancien et le moyen français : la *Base de français médiéval* (BFM), la base *Textes de français anciens* (TFA) et la base du *Dictionnaire du Moyen Français* (DMF) et pour les périodes ultérieures, la base FRANTEXT.[2] Le nombre réduit d'occurrences en ancien et moyen français n'a pas permis une étude quantitative.[3] La construction clivée est attestée depuis le douzième siècle, mais elle n'est pas étudiée en tant que telle dans les grammaires de l'ancien français, d'où l'intérêt d'une analyse à mener.

Les deux premiers chapitres sont consacrés à la délimitation du domaine d'étude et à la distinction avec d'autres constructions en *c'est X Qu' + V*, non clivées. Différents critères sont passés en revue et discutés pour différencier les types clivés des non clivés. Dans les relatives ou les conjonctives, *X* forme avec *Qu' + Verbe* un constituant plus large, alors que dans la structure clivée, *X* est un constituant autonome, qui peut figurer en finale d'énoncé. La place de la préposition devant *X* est considérée comme un critère de clivée « moderne », à la différence d'une clivée de type ancien *c'est X prép Qu' + Verbe*. La valeur cataphorique de *ce* conduirait à une interprétation clivée, tandis que sa valeur anaphorique irait dans le sens d'une interprétation non clivée, mais la discussion des exemples en contexte élargi montre que le critère n'est pas totalement probant. Enfin, le critère pragmatique faisant de la clivée un outil de focalisation et de contraste est nuancé grâce à la distinction entre deux types de clivées, les clivées « stress focus » dans lesquelles *X* est le focus et la partie *Qu' + Verbe* l'information connue et les clivées « informatives-informationnelles », dans lesquelles la nouvelle information présente dans la partie *Qu' + Verbe* n'est pas connue mais présentée comme telle. En ancien français, le marquage du focus pouvait se faire par la position antéposée ou une accentuation plus marquée, d'où la basse fréquence des clivées. L'extension des clivées serait alors liée au changement dans l'ordre des mots et au déclin de l'autonomie prosodique du mot.

Certains éléments non autonomes, tels que le démonstratif *cel*, les superlatifs, les indéfinis et les génériques ne peuvent figurer que dans les relatives. Il existe également des cas où toute la séquence *c'est X Qu' + Verbe* constitue un *nexus*. [4] Les verbes « supports », tels que *demener duel*, *faire duel*, entrent dans des constructions liées ; c'est également le cas des constructions indiquant un cadre temporel, *Ce fu X que*, avec une relative à valeur temporelle. Les noms phrastiques, comme *signe*, *domage*, *droiz*, *raison* et *merveille*, s'analysent dans un syntagme élargi englobant *c'est X Qu' + Verbe*, où *ce* annonce la complétive ; ils ne jouent aucun rôle auprès du verbe de la *Que*-phrase et ne sont pas des

éléments clivés. Dans le cas de *ce est voir* (nom) *que* + *dire*, l'interprétation pourra être celle d'une clivée ou d'une relative, dans les autres cas, la séquence *Qu'* + *Verbe* est une complétive annoncée par *ce*.

Le chapitre trois est entièrement consacré aux constructions clivées, selon la formule *c'est X Qu' + Verbe*, dans laquelle *c'est* désigne toutes les réalisations de *être*, *Qu-* les différentes formes du pronom relatif (*qui*, *que*, *qu'*, *quoi*, *dont*, *où*, *lequel*, *auquel*, etc.) et *Verbe* le verbe recteur de la clivée et ses éléments régis à l'exception du terme clivé. L'élément clivé entre *c'est* et *qu'*, noté *X*, constitue la rection du verbe dont il est séparé ; il peut appartenir à différentes catégories : pronom, nom propre, syntagme nominal, adjectival ou prépositionnel, adverbe, infinitif, *Que*-phrase. La construction en deux parties, avec *Qu-* + *Verbe* considérée comme présupposée, permet la mise en relief ou focalisation de l'élément *X*. Les termes nominaux peuvent être clivés, qu'ils soient ou non déterminés, notamment les relations de parenté et les noms propres, avec des verbes de parole ou de perception : il s'agit souvent de reprendre en discours direct un énoncé précédent pour le confirmer ou le spécifier. Intervient une longue discussion sur le statut du *X* pronominal : si pour P1 et P2, l'accord du verbe permet d'établir sans difficulté les fonctions de *ce* attribut et *X* sujet, il n'en est pas de même pour la P3, puisque chacun des éléments peut avoir la fonction sujet ou objet. Des tableaux résument les différentes hypothèses et leur chronologie.[5] On assisterait à la fin du Moyen Âge à une nouvelle analyse/reconsidération de la construction *ce sui je* : les attributs étant placés en zone postverbale, le maintien de l'ordre des mots entraîne un changement de fonction pour *X* qui devient attribut et un accord du verbe *être* avec le sujet qui est désormais *ce* : *c'est moi*. En ancien français, la charge sémantique de *X* pronominal (sujet) est différente de celle de *X* lexical (attribut) : la structure clivée nominale sert à identifier ou à définir plus spécifiquement un nom donné par le contexte ; la structure pronominale permet de corriger ou de confirmer une information préalablement fournie, avec une certaine emphase.[6] Cependant, avec le développement en moyen français du pronom personnel sujet et son affaiblissement, le tour clivé pronominal n'apparaît le plus souvent que comme outil d'identification et non plus comme une réponse à une question du type « est-il vrai que ? ».

Les clivées prépositionnelles sont étudiées quant à elles selon la place de la préposition : devant *X*, devant *Qu'*- ou à la fois devant *X* et *Qu'*-. Le développement du type moderne de clivée, avec préposition devant l'élément focalisé, est impossible en ancien français, car *X* est sujet (*ce est il*). L'examen des bases textuelles montre que les attestations de cette construction, ainsi que celles de la construction redondante, demeurent éparées en moyen français. Des tableaux rassemblent les datations des différents types. La comparaison avec la diachronie de l'anglais montre une évolution similaire à celle du français, avec des clivées prépositionnelles exprimant l'agentivité ou la cause. Les premières clivées à focus prépositionnel datent du quatorzième siècle et celles à focus adverbial de la seconde moitié du dix-septième siècle. La flexion réduite de *c'est* qui peut rester au présent alors que le verbe de la deuxième partie est à un autre tiroir semble aller dans le sens de la grammaticalisation, mais la flexion en personne demeure très présente. L'extension des clivées en français serait liée au développement d'un nouveau type de clivée, non contrastif, au seizième siècle, qui voit la grammaticalisation, non pas du focus ou du présupposé pris isolément, mais de leur relation.

Les constructions pseudo-clivées (*A c'est B*) sont étudiées dans le chapitre quatre. Fréquentes en français moderne sous la forme canonique *ce qui/que... c'est...*, elles présentent un dispositif en deux parties dans lequel le verbe constructeur réalise deux fois sa rection, une première fois par une proforme (*ce qui/que*) et une deuxième fois par une réalisation lexicale : *ce que j'aime c'est les applaudissements*. *A* est le topique ou le thème et *B* le focus. Les segments *A* et *B* sont des « macro-syntagmes » selon Apotheloz,[7] liés par un *c'est* d'équivalence, majoritairement au présent. Parmi les proformes introduisant les pseudo-clivées du français, *ce qui* et *ce que*, de loin les plus répandues en français moderne, ne sont pas attestées dans les textes d'ancien français ; la mise en équivalence se fait alors plutôt de manière paratactique. Mais des énoncés formés sur *chose + verbe recteur + Que-phrase* présents en ancien français peuvent être considérés comme pseudo-clivés.[8] *Chose* peut être sujet, complément non prépositionnel ou prépositionnel, et la deuxième partie être réalisée sous la forme d'un syntagme nominal, d'un infinitif ou d'une *Que*-phrase.

La mise en équivalence par *c'est* se développe en même temps que la proforme *ce qui/ce que* à partir du milieu du quatorzième siècle. La construction joue le même rôle de « facilitateur grammatical » du superlatif en moyen français et en français moderne.

Dans un dernier chapitre, Magali Rouquier s'intéresse aux constructions liées. La construction liée, *c'est A que B* (*C'est une chose singulière que la rumeur*) s'oppose à la construction détachée, *c'est A, B* (*C'est une chose singulière, la rumeur*). Elle a été souvent considérée comme une sorte de clivée avec effacement du verbe *être* : *c'est A que B* [*est*]. Mais Magali Rouquier récuse cette analyse et préfère suivre Blanche-Benveniste qui fait de *que* un outil « anti-dislocation ». Un tableau (pp. 138-139) résume les réalisations possibles du tour en français moderne et les contraintes qui pèsent sur la répartition des co-occurrences entre les segments *A* et *B*. À la suite de Rey-Debove, Rouquier montre que certaines constructions liées, avec un segment *A* nominal, sont interprétables par la formule « être un vrai *X*, mériter le nom de *X* ». [9] En ancien français, le segment *A* est forcément nominal ; le segment *B* peut être nominal ou infinitif, précédé de *que de*, *que* ou *de* ; en moyen français, les occurrences sont plus nombreuses, mais les possibilités de construction demeurent les mêmes ; il faut attendre le seizième siècle, pour voir apparaître l'infinitif dans le segment *A*, puis le dix-septième siècle, l'adverbe, uniquement de quantité, d'après des dépouillements dans la base FRANTEXT. Rouquier réunit également les éléments fournis par les grammairiens du dix-septième siècle, qu'il s'agisse de remarques sur la construction ou d'attestations de la construction elle-même. L'usage le plus fréquent est la co-occurrence d'infinitifs en *A* et *B*. La liste des termes nominaux utilisés accompagnés de leurs modificateurs (pp. 166-167) montre l'importance des évaluatifs ou des termes nominaux neutres modifiés par un évaluatif. Enfin un élargissement de l'étude aux réalisations de l'interrogation sur l'attribut en ancien et moyen français permet de retrouver l'emploi « anti-dislocation » de *que* et de *de*.

L'ouvrage présente une vue très complète de la question des constructions en *c'est* en diachronie, en s'appuyant sur une analyse précise des attestations. Les exemples sont tous traduits et parfois examinés dans un contexte élargi, ce qui permet de valider ou non certaines interprétations. Les données sont synthétisées sous forme de nombreux tableaux. Si la chronologie et la fréquence des trois constructions examinées ne sont pas les mêmes, l'étude a mis en évidence des phénomènes de grammaticalisation qui ne concernent pas uniquement *c'est*, mais également les segments mis en relation. L'approche morpho-syntaxique, essentielle pour délimiter et analyser ces séquences caractéristiques du français en diachronie, est complétée par des vues éclairantes sur leur sémantique et leur pragmatique.

## NOTES

[1] Comme indiqué à la fin de l'introduction, l'ouvrage s'appuie en partie sur le remaniement de travaux précédemment parus dans des revues : pour le français moderne, « Les constructions liées : *c'est* une saine occupation que l'horticulture », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 97/1(2002) : 153-186 et « Les constructions clivées en ancien français et en moyen français », *Romania* 125(2007) : 167-212. On peut ajouter à ces deux articles, un autre article, non cité dans la bibliographie, qui présente une version beaucoup moins développée des chapitres trois et cinq : « Constructions en *c'est* en ancien et moyen français. Clivées, "liées" : un récapitulatif » publié dans O. Bertrand, S. Prévost, M. Charolles, J. François, C. Schnedecker, eds., *Discours, diachronie, stylistique du français. Etudes en hommage à Bernard Combettes* (Bern : Peter Lang), pp. 353-370.

[2] Au moment de la consultation : BFM – textes fin neuvième-fin quinzième siècles (env. un million cinq cent mille mots) ; TFA – textes 1150-1400 (env. 3 millions de mots) ; DMF – textes 1350-1500 (six millions de mots).

[3] Pour les pseudo-clivées, une trentaine seulement pour l'ensemble de la période ; pour les constructions liées, une vingtaine pour l'ancien français et une centaine pour le moyen français.

[4] « Unité syntaxique qui résulte d'une prédication assurée par une unité autre que le syntagme verbal » de Olof Eriksson dans *La Phrase française. Essai d'un inventaire de ses constituants syntaxiques* (Göteborg: Acta Universitatis Gothoburgensis, 1993), p. 166. Voir l'exemple « C'était la messe qui commençait ».

[5] Sont reprises et discutées les analyses de Lucien Foulet (« Comment on est passé de *ce suis-je* à *c'est moi* », *Romania* 46[1920] : 46-83), Anna Hatcher (« From *ce suis-je* to *c'est moi* (The Ego as subject and predicative in Old French) », *PMLA* 63/4(1948) : 1033-1100) et Povl Skårup (*Les premières zones de la Proposition en Ancien Français : essai de syntaxe de position* [København : Akademisk Forlag, 1975]).

[6] Magali Rouquier suit ici dans le détail les analyses de Hatcher (1948).

[7] Denis Apotheloz, « À l'interface du système linguistique et du discours : l'exemple des constructions identificatives (e.g. pseudo-clivées) », *Discours, diachronie, stylistique du français. Etudes en hommage à Bernard Combettes* (Berne : Peter Lang, 2008), pp. 75-92.

[8] *Mais d'une chose s'est il molt merveilliez / que li Turs a tan duré* (*Couronnement de Louis*, v. 1092, cité p. 125).

[9] Josette Rey-Debove, *Le métalangage* (Paris, Le Robert ; éd. augmentée, A. Colin, coll. U, 1997).

Sylvie Bazin-Tacchella  
Université de Lorraine  
[sylvie.bazintac@orange.fr](mailto:sylvie.bazintac@orange.fr)

Copyright © 2016 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for edistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172